



Communiqué de presse
Paris, le 14 mai 2024

Biodiversité – Insectes - Partenariat

Biodiversité :

L'UPGE et l'OPIE s'associent pour mieux préserver les insectes

Les insectes représentent les trois quarts des espèces animales connues et sont indispensables au fonctionnement des écosystèmes, y compris anthropisés. La disparition et la fragmentation des habitats, les pollutions et le changement climatique, accélèrent leur déclin. L'Union Professionnelle du Génie Écologique (UPGE) et l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE) s'associent et lancent un programme de sensibilisation des entreprises. Première étape : l'édition d'un guide pratique pour préserver les pollinisateurs au sein des entreprises.

Agir efficacement en faveur des pollinisateurs sauvages

Les populations d'insectes ont diminué de 70 à 80% en Europe¹. « *Un déclin dont les conséquences sont trop souvent passées sous silence* » déplore Tifenn Pedron, chargée de mission plan pollinisateurs à l'OPIE (Office pour les insectes et leur environnement) « *La disparition des insectes pollinisateurs, par exemple, menace la sécurité alimentaire et la santé humaine. Sans eux, c'est un tiers du contenu de nos assiettes qui disparaît, dont de nombreux éléments indispensables à une alimentation saine* ». Les pollinisateurs contribuent à la reproduction de 90% des plantes à fleurs et, avec l'ensemble des autres insectes, ils sont à la base de nombreuses chaînes alimentaires.

L'Union professionnelle du génie écologique (UPGE) et l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE) publient en avril un guide des bonnes pratiques pour **prendre en compte les insectes pollinisateurs dans notre environnement immédiat** : le foncier d'entreprises en est un exemple.

¹ Muséum d'Histoire naturelle

10 000 espèces de pollinisateurs

Dans l’imaginaire collectif, les pollinisateurs se résument souvent aux abeilles des ruches. Pourtant, il existe 10 000 espèces d’insectes pollinisateurs rien qu’en France métropolitaine. « *Ils ne vivent pas dans des ruches mais font leur nid dans le sol, des tiges de plantes ou encore dans du bois.* » explique Tifenn Pedron, de l’OPIE. « *Pour les préserver localement, on fait en sorte de répondre à leurs besoins : se nourrir, se loger, se reproduire* ».

« *Avec le guide, nous encourageons une approche beaucoup plus systémique de la biodiversité, tout en proposant des solutions faciles à mettre en place pour les entreprises* » renchérit Alison Paquette, déléguée générale de l’UPGE. « *Il faudra en priorité développer la diversité de la flore naturelle locale, opter pour une gestion écologique des aménagements, consacrer certaines zones à la libre évolution, limiter les éclairages nocturnes, et désimperméabiliser les sols là où cela est possible* » résume Alison Paquette.

Développer les échanges entre pairs

Outre les actions à destination du grand public et des entreprises, le rapprochement entre l’UPGE et l’OPIE va permettre de renforcer la coopération entre les naturalistes entomologistes et les professionnels de la biodiversité des deux associations. La coopération prendra, fin 2024, la forme d’un programme de formation continue porté par l’OPIE à destination des ingénieurs écologues pour approfondir leurs connaissances entomologiques.

Il y a en effet urgence à agir et à œuvrer pour la résilience des écosystèmes, y compris pour préserver l’humain. « *50% du PIB mondial dépend directement de la biodiversité* » rappelle Alison Paquette.

A propos de l’UPGE

Le génie écologique a pour objet de favoriser la résilience des écosystèmes. Créée en 2009, l’Union professionnelle du génie écologique (UPGE) est la fédération des entreprises de la filière du génie écologique. Elle regroupe environ 130 entreprises œuvrant à gérer, favoriser ou restaurer la biodiversité et les fonctions écologiques. Pour cela, la fédération travaille avec ses adhérents à développer le marché du génie écologique en conciliant création de valeur et service du Bien commun, accompagnant les acteurs économiques pour réintégrer les activités humaines dans le fonctionnement du vivant.

A propos de l’OPIE

L’Office pour les insectes et leur environnement est une association de loi 1901 créée en 1969 et agréée par le ministère en charge de la Transition écologique et le ministère de l’Éducation nationale. Basant son expertise sur un réseau d’entomologistes bénévoles et salariés, l’Opie contribue à l’amélioration des connaissances et la préservation des insectes sur le territoire national. L’association anime les plans nationaux d’actions en faveur de l’entomofaune. Ainsi, elle sensibilise, mobilise et accompagne les professionnels de secteurs variés, pour une meilleure prise en compte des insectes dans leurs activités.

Contact presse

Blandine Even – Hodos

b.even@hodos.paris / blandine.even@outlook.com

07 67 87 35 51